



Certificat de conformité de contrôle de la production en usine des chaux de construction

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC)

Délivré par :

Organisme de Certification

AFNOR Certification

Numéro d'identification

0333

Adresse

11, rue Francis de Pressensé

FR - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Délivré à : Fabricant

Nom

SOCIETE EUROPENNE DES CHAUX ET LIANTS

Adresse

Hameau de Flosailles 38300 SAINT-SAVIN

Désignation des chaux de construction

Chaux calciques

Lieu de production

Duin

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 459-1 : 2010 sont appliquées selon le système 2+ et que le contrôle de la production en usine des produits répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 459-1 : 2010.

Numéro du certificat :

0333 - CPR - 33415

Conditions et période de valité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 01/08/2013

Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manuere significative.

Directrice Générale Florence MEAUX

Date d'émission du certificat 01/08/2013



